

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2021

MESURES D'URGENCE POUR ASSURER LA RÉGULATION DE L'ACCÈS AU FONCIER
AGRICOLE - (N° 3853)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE2

présenté par
Mme Petel

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« totalité des superficies »

les mots :

« superficie de la totalité des biens immobiliers ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.